

Le Budget

Je conclus donc de ce Budget qu'il représente une démonstration nette de l'échec du régime fédéral canadien. La roue de ce régime tourne avec une telle inertie, sous l'influence d'une telle force extérieure, qu'elle ne semble pas pouvoir être contrôlée, tant et si bien que les libéraux ont écrit un budget identique à celui qu'aurait pu produire un gouvernement conservateur reporté au pouvoir. Du pareil au même! Si le contrôle de ce régime semble échapper aux élus, comment voulez-vous que les citoyens et les citoyennes puissent avoir l'impression qu'ils peuvent intervenir et changer des choses dans le devenir de ce régime?

Au fond, la solution réside, selon nous, dans une redéfinition majeure des leviers du pouvoir public. La souveraineté du Québec n'est pas une fin en soi. Elle ne représente pas automatiquement la fin du Canada, ou la volonté d'y mettre fin. La souveraineté du Québec représente le début d'une nouvelle relation où le traitement des problèmes communs peut s'ouvrir sur des avenues impossibles à solutionner dans la présente situation constitutionnelle. Résoudre la crise structurelle du Canada passe par la souveraineté du Québec. C'est ce chemin que je souhaite, pour nos générations futures.

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Châteauguay pour son excellent discours et son intérêt des plus grands pour le peuple du Québec. Lorsqu'il parle de souveraineté du Québec, il parle, bien sûr, de mieux-être pour le Québec, et probablement de mieux-être aussi pour le reste du Canada.

D'ailleurs, dans son discours, le ministre des Finances parle de centres uniques de services. Je suppose qu'il veut dire les centres uniques de services pour les services du gouvernement fédéral. Il oublie ce que le Québec revendique depuis des années, c'est-à-dire des guichets uniques qui incluent aussi les services du gouvernement du Québec.

• (1540)

J'aimerais obtenir les commentaires du député de Châteauguay à l'effet que le ministre des Finances, encore une fois, oublie que cette duplication coûte énormément cher. Ces doublons, entre Québec et Ottawa, d'après l'étude de Bélanger-Campeau, coûtent de 2 à 3 milliards de dollars par année. Si le ministre des Finances avait été vraiment sérieux en voulant couper dans les dépenses, il aurait dû prendre en considération que ce n'est pas un centre unique de services dont on a besoin, mais une espèce de guichet unique qui inclut aussi les services du gouvernement du Québec. J'aimerais que le député de Châteauguay exprime sa position à cet égard, car je suis convaincu qu'il a d'excellentes idées sur le sujet.

M. Godin: Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue de Longueuil. À mon avis, le revenu, la capacité de production d'un pays ne se justifie pas simplement dans la grandeur ou en fonction de ses frontières, mais cela se situe surtout dans la façon de gérer le pays.

Je pense que c'est le problème que nous vivons au Canada. Nous avons un appareil gouvernemental qui pourrait probablement servir adéquatement 260 millions de personnes, comme aux États-Unis, alors que nous sommes à peine 26 ou 27 millions. C'est là que se trouve vraiment le problème. On reprend la même gestion aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Si on ne peut changer ou modifier ce régime, la seule façon de s'en sortir pour instaurer une saine gestion sera la souveraineté du Québec.

Le vice-président: Je regrette, mes collègues, mais j'ai commis une erreur. En général, il faut reconnaître quelqu'un d'un autre parti après un discours.

[Traduction]

J'aurais dû d'abord donner la parole au député d'Edmonton-Sud-Ouest. Je vous prie d'être bref, car le temps est pratiquement terminé.

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour le député de Châteauguay, mais je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur une contradiction que je vois dans son discours et peut-être obtenir une explication.

Il a commencé par dire que la fermeture du collège militaire de Saint-Jean était très grave pour la province de Québec. N'est-il pas d'avis que si le Québec se séparait du Canada et devenait un pays indépendant, le Canada n'aurait plus d'installations au Québec? Est-ce que la fermeture de ce collège militaire, dont il prend ombrage, ne préfigurerait pas, alors, la fermeture de bien d'autres installations fédérales au Québec, au détriment du Québec et du Canada?

[Français]

M. Godin: Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue de sa question. Je ne crois aucunement que d'autres fermetures du fédéral au Québec changeraient le Québec. Il faut comprendre que tout investissement du fédéral au Québec est fonction des taxes qu'on paye. Qu'on prenne nos taxes et qu'on les envoie au fédéral pour les recevoir ensuite ou qu'on les dépense nous-mêmes, c'est du pareil au même.

Je voudrais lui faire remarquer, cependant, qu'il y a toute une différence entre recevoir un million de dollars en recherche et développement et un million en assurance-chômage. Si nous étions maîtres chez nous, au lieu d'investir un million de dollars dans l'assurance-chômage, nous pourrions l'investir dans la recherche et développement et ainsi faire travailler tout le monde.

[Traduction]

Le vice-président: On rappelle à la présidence que le temps accordé au député est terminé. La prochaine fois, je m'assurerai de donner la parole à quelqu'un d'un autre parti.